L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 AVRIL 1860.

G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. DUVERGER, E. HARRY { Editeurs Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
SAMEDI MATIN, 14 AVRIL.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Forstall, à l'Hôtel St-Charles—Propriétés et esclaves de la succession Magdelaine Clémence Ogon. Aussi, au même endroit—Terrains à Carrollton. Aussi, au même endroit—Deux esclaves et blanchisseuses.

Par ... à l'Hôtel de la Cité, la belle maison à trois étages, en briques, rue des Remparts, entre Canal et Commune, et trois esclaves à talents, de la succession H. B. Cenas.—Trente-neuf terrains sur le canal Carondelet et la rue Toulouse.

Par Palfrey & Co. à la Bourse St-Charles—Actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Par Blache & Leaumont, 69 Chartres—Chaussures.

Par E. Roger & Co. 45 et 47, Vieille-Levée—Vêtements de confection, Chemises, Chapeaux.

Par Vincent & Co. à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 29, rue de la Douane—Marchandises sèches.

Par Francis Fernandez, à 10 heures, à son magasin d'encan, encoignure Chartres et St-Louis No 114—Faïence, Verreries, Jouets.

Par E. Roger & Co. à 10 heures, à leur magasin d'encan, Nos 45 et 47, Vieille-Levée—Cigares, Vêtements avariés.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par N. Vignié, à la Bourse St-Louis—Deux beaux terrains de grande valeur, situés rue Dauphine, près de la rue du Canal.

Belle résidence d'été à Mandeville, commode et très agréable.

Terrains et maisons à Mandeville.

Plusieurs esclaves de valeur, pour cause de départ, ...

Pour le compte de la succession A. P. Harbine: Deux esclaves ...

Deux terrains et maisons rue Gilrod, entre les rues ... et Marais.

Un grand terrain et une excellente maison basse, rue Hospice, entre les rues Amour et Bons-Enfants.

Trois grands morceaux de terre situés sur le chemin de ...

☞ Pour plus de détails et les conditions, voir les annonces.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Affaires européennes.

La situation se complique singulièrement en Europe, et nous serions étonnés qu'elle se dénouât autrement que par la guerre. Les gouvernements font, il est vrai, tous leurs efforts pour obtenir une solution pacifique des différends, mais les événements ont une logique implacable et des conséquences qu'il est impossible à la sagesse humaine de prévenir.

Il existe en Europe un arrangement ou plutôt une routine à laquelle il est difficile de déroger sans causer des troubles profonds. L'entrée des troupes françaises en Italie, en 1859, a détruit l'équilibre ordinaire des pouvoirs. L'Autriche qui avait déclaré la guerre au Piémont, s'est trouvée en présence des légions de l'empereur et a été vaincue. La paix de Villafranca n'a fait illusion à personne, pas même à ceux qui l'ont négociée; les deux souverains qui l'ont signée savent qu'ils ont simplement conclu une trève et que tôt ou tard ils pourront bien se retrouver en présence sur de nouveaux champs de bataille. L'histoire leur rendra néanmoins cette justice, qu'ils se sont efforcés l'un et l'autre d'exécuter toutes les clauses du traité, mais la guerre avait créé une situation qu'il n'est plus en leur pouvoir de modifier.

Les Italiens, déchaînés et exaltés, ont juré de reconquérir leur ancienne indépendance; les Toscans ... [illegible]

[illegible — remainder of the article, continuing in the first column: Napoléon III, Victor Emmanuel, la Savoie et Nice, l'Angleterre, la question romaine]

Les dernières nouvelles télégraphiques nous apprennent que Rome a été récemment le théâtre de troubles très graves et que cent quarante-sept personnes ont été tuées ou blessées. Les détails sur l'origine et la portée de ces troubles nous manquent encore. Nous savons seulement que le consul des Etats-Unis est au nombre des blessés. Les dépêches font aussi entrevoir que la garnison française sera rappelée de Rome, et que dans ce cas, une armée napolitaine entrerait dans les Marches. La guerre deviendrait alors inévitable entre Naples et la Sardaigne. L'issue n'en serait pas douteuse, si la France exigeait qu'aucun Etat étranger n'intervînt: Victor Emmanuel à la tête de l'Italie régénérée, est, à cette heure une puissance devant laquelle le successeur de Bomba n'est qu'un pygmée. Naples ... [illegible]

Napoléon III tient entre ses mains les destinées de l'Europe. Lui seul, en commençant par s'abstenir, peut forcer l'Europe de rester simple spectatrice des événements qui vont s'accomplir en Italie. S'il descend, au contraire, dans l'arène, les autres nations armeront et l'y suivront. Beaucoup de sang-froid, beaucoup de calme, beaucoup d'intelligence, voilà ce qu'il lui faut pour être à la hauteur de son rôle et ne pas aggraver les périls d'une situation déjà entre outre mesure. Or, ce sont là précisément les qualités qui le distinguent, et s'il est encore possible d'épargner à l'Europe les horreurs d'une guerre générale, il le fera. Malheureusement, comme nous le disons plus haut, il ne dépend pas toujours des gouvernements de prévenir de suprêmes catastrophes, et les affaires dans l'Ancien Monde sont en ce moment si embrouillées qu'il suffirait de la plus légère imprudence pour compromettre la paix.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ce soir, *Norma*, grand opéra de Bellini, avec Mmes Geismar, Preti et MM. Mathieu, Vanlair et Dubreuil.

Demain, dimanche, pour le bénéfice de M. Delamarre, *Les Mystères du Carnaval*, drame en cinq actes et neuf tableaux. Cet ouvrage a obtenu au théâtre de la Gaîté, à Paris, un succès, ne saurait manquer d'éveiller la curiosité du public.

THÉATRE D'ORLÉANS.—L'affiche du théâtre d'Orléans annonce pour demain, dimanche, la représentation de *Jean le Cocher*, drame en cinq actes, précédé de *La Cabane aux gentils*, prologue en deux tableaux.

COLLÉGE JEFFERSON.—On verra aux annonces que le Collège Jefferson doit être rouvert le 20 de ce mois. Grâce aux précautions prises par le président, la fièvre scarlatine qui exerçait des ravages dans le voisinage du collège n'a atteint aucun élève, et l'on n'a eu à déplorer aucun malheur.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

EVÊQUE POUR LE KANSAS.

Topeka (T. K.) 13 avril—Le docteur Dyer a été nommé aujourd'hui évêque épiscopalien pour le territoire du Kansas.

Grande agitation à Washington.

Il règne dans la ville une grande agitation causée par une affaire d'honneur qui doit avoir lieu très prochainement entre deux des principaux membres de la chambre des représentants. A la suite de l'entrevue que l'hon. R. A. Pryor de la Virginie a eue avec l'hon. John F. Potter, il a envoyé à ce dernier un cartel pour se battre en duel en dehors du district de Columbia. Le colonel Lander, un des amis de M. Potter, a accepté le cartel, et a désigné le couteau comme devant être l'arme dont se serviraient les combattants. Il a offert en même temps de prendre la place de M. Potter.

Les amis de M. Pryor ont refusé d'accepter l'arme susdite, prétendant qu'il n'y a que des barbares qui peuvent se servir d'armes semblables. Ils n'ont pas accepté, non plus, la substitution proposée.

M. Pryor est encore dans la Virginie et n'a pas encore appris ce qu'a fait son ami, qui, sans doute, avant d'agir, a dû se consulter avec MM. Miles, Keith, Mason et Hammond.

Seconde Dépêche.

M. Potter a paru à la chambre cette après-midi, et s'est entretenu avec ses amis.

CONGRÈS

Chemin de fer du Pacifique.

Washington, 13 avril.—M. Curtis, au nom du comité pour le chemin de fer du Pacifique, a demandé que le bill fût imprimé et l'a remis pour qu'on l'envoie au Sénat et à la Chambre des Représentants.

Accident sur un chemin de fer.

Deux hommes tués et plusieurs blessés.

St Louis, 13 avril.—Un des supports des rails du chemin de fer entre St Louis, Alton et Chicago, a manqué la nuit dernière, à dix heures; la machine et un des chars pour les bagages qui se trouvait un passager ont été précipités en dehors de la voie. Il y a eu deux personnes tuées et plusieurs autres ont été plus ou moins grièvement blessées.

Nouvelles de la Californie.

Arrivée du courrier à cheval.

St Joseph, Mo.—Le courrier à cheval de San Francisco est arrivé ici ce soir à cinq heures; il apporte des nouvelles des côtes du Pacifique qui vont jusqu'au 3 courant.

Le courrier à cheval a mis dix jours à venir de l'endroit où se termine la ligne télégraphique de San Francisco.

Le fil du télégraphe entre Kansas City et Leavenworth City a été brisé pendant qu'on était occupé à transmettre des messages. Il doit être raccommodé dans la matinée et recommencera à fonctionner de suite.

FOIRE AU PROFIT DES ORPHELINES. La foire organisée au profit de l'Ouvroir de 3me District, sera ouverte mardi prochain, 17 du courant, à la Bourse du 3me District, et durera toute la semaine. Les orphelines admises à l'Ouvroir y reçoivent une bonne éducation en même temps qu'une forte instruction morale, et y font l'apprentissage d'un état. Chacun peut apprécier l'utilité pratique d'une pareille institution. Nous sollicitons pour elle la générosité publique, persuadés d'avance qu'elle ne fera pas défaut à l'hospice.

DE LA RÉVOLUTION AU MEXIQUE. C'est le titre d'une brochure que vient de publier M. Estanislao Cañedo. Cet opuscule est écrit au point de vue libéral. Nos remerciements à l'auteur pour l'exemplaire qu'il nous a obligeamment adressé.

LE DR. FELIX FORMENTO.—Les amis d'un de nos médecins les plus anciens et les plus estimés, le DR. FORMENTO, si avantageusement connu à la Nouvelle-Orléans, apprendront avec plaisir son retour parmi nous, après neuf années de séjour en Europe. Il est accompagné de son fils, le Dr Felix Formento Jr., ex-chirurgien et médecin dans les armées sardes pendant la guerre de l'indépendance italienne. Notre jeune compatriote a l'intention de se fixer à la Nouvelle-Orléans où il saura inspirer la confiance que commandent nos meilleurs hommes.

L. W. LYONS.—A chaque arrivage du nord l'assortiment de la maison L. W. Lyons, au coin des rues Commune et St Charles, s'enrichit de nouveaux envois. Ses vêtements de printemps sont parfaitement confectionnés et d'une coupe très élégante; ils sont, en outre, à des prix très modérés.

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible — several paragraphs of local news in small type]

PARTICULIER.—La foire ... Armory Hall ... [illegible]

Expédition espagnole du Maroc.

On écrit d'Algésiras, le 13 mars:

"Les travaux du chemin qui doit ouvrir à l'armée l'intérieur de l'empire se continuent avec activité. Les engins apportés par le dernier convoi vont permettre de redoubler d'ardeur. Si Tanger est définitivement le point d'attaque désigné, on ne saurait penser qu'il faille plus d'un combat et de quatre jours pour y arriver. D'après le *Gibraltar Chronicle*, l'empereur y attend en personne les Espagnols, à la tête des armées du nord et du sud, au delà de Fondak, immense observatoire situé au confluent des chemins de Tétuan, de Tanger et de Fez.

"Il est certain que l'empereur, dont le trône a été ébranlé par la perte de Tétuan, est forcé de tenter un nouvel et dernier effort pour s'opposer au passage des Espagnols. La conduite que tiennent en ce moment les prêtres de l'islam lui en fait une obligation, sous peine de perte. Marabouts, derviches, imans, vont partout prêchant la guerre sainte. Quelques tribus kabyles qui n'ont pas encore vu les Espagnols en face viennent de se joindre aux restes de l'armée de Muley Abbas. Le frère de l'empereur se trouve maintenant au delà de Fondak avec ses troupes, consistant principalement en cavalerie. Ce point est situé au commencement des deux lieues de mauvais chemins que l'on doit traverser pour arriver à Tanger, ces deux lieues, disent des personnes qui ont fait le trajet de Tétuan à Tanger, sont montueuses. Le chemin traverse des dérivations de Sierra-Bullone et le commencement du Petit Atlas. Muley-Abbas se fortifie dans les points stratégiques qu'il a choisis.

"On ne saurait douter de la victoire, mais il est à craindre que la lutte ne coûte cher.

"Les Kabyles des environs continuent à harceler les soldats qui s'écartent isolés ou en petit nombre des camps formés autour de Tétuan.—Ces jours derniers on en a encore fusillé un qui tirait sur les soldats se rendant de la Douane dans la ville; il a été trouvé muni de toutes sortes d'objets appartenant à ses compatriotes et d'origine suspecte. On l'a pendu à un arbre avec un immense écriteau où se lisait un crabe le mot *voleur*.

"Malgré la terreur que les menaces de Muley-Abbas répandant parmi les Maures, la tribu kabyle des Beni-Jussen n'a pas craint de faire sa soumission officielle. Quinze Maures des plus grandes familles sont venus dans la ville et ont prêté le serment de fidélité entre les mains du général Rios, auquel ils ont fait, en signe de soumission et suivant la coutume consacrée, un présent consistant en huit œufs frais pondus. Le général Rios y a répondu en déposant un douro (5 fr. 25 c.) dans chacune des mains qui les lui présentaient, de sorte qu'on peut dire que ces huit œufs coûtaient un peu cher, puisqu'ils revenaient à près de 80 fr.

"Au moment de clore ma lettre, j'apprends que le 11 l'ennemi, avec des forces considérables, comprenant les tribus de Melilla, s'est présenté pour attaquer les camps espagnols formés au nord de Tétuan, en s'appuyant sur les versants de la Sierra Bermeja.

"Après avoir repoussé leurs premiers assauts, les troupes ont attaqué à leur tour les forces marocaines, en s'emparant successivement, avec leur élan ordinaire, de toutes les positions des Marocains. La perte de l'ennemi a dû être considérable. On ne peut encore évaluer celle des Espagnols, car les troupes retournent seulement en ce moment au camp, après une poursuite d'une lieue et demie."

LES ANNEXIONS.

On lit dans le *Journal des Débats*:

L'approche de l'annexion a ému vivement la ville de Nice. Des scènes de violence ont eu lieu dans cette ville, et les autorités sardes n'auraient pris, assure-t-on, aucune mesure pour protéger les personnes que leurs tendances ou sentiments françaises ont exposées aux mauvais traitements d'une partie de la population; mais on s'attendait à voir des bâtiments de guerre français paraître incessamment sur ces côtes.

La télégraphie privée nous transmet aussi de Londres une nouvelle que le *Times* aurait reçue de Paris, c'est que l'Autriche aurait annoncé l'intention de protester contre toute atteinte portée à la neutralité de la Suisse. Cette nouvelle, qu'on ne peut accepter qu'avec réserve, s'accorde mal avec le désappointement qu'ont fait éprouver à lord John Russell la lenteur et l'indifférence apparente de l'Autriche au sujet de l'annexion de la Savoie.

L'annexion des Romagnes au Piémont semble soulever moins de difficultés, et le 18 mars la *Gazette Officielle* de Turin a publié le décret royal qui la prononce. Le même journal publie le discours du roi de Sardaigne en réponse à M. Farini, qui présentait à S. M. le résultat du vote: "J'accepte le vote solennel de ces populations," a dit le roi, "et dorénavant je me glorifierai de les appeler mes peuples." En même temps le roi a ajouté qu'il entendait bien ne pas manquer à son dévouement au chef de l'Eglise; qu'il était disposé à rendre hommage à sa souveraineté, et même à contribuer à l'éclat de sa cour. Voilà donc la rupture consommée entre le Piémont et la cour de Rome, et une nouvelle protestation du pape paraît inévitable. Les journaux italiens semblent d'ailleurs ignorer les arrangements annoncés par le *Courrier du Dimanche*, et confirmés par *la Patrie*, pour l'évacuation des troupes françaises et pour l'entrée de l'armée napolitaine dans les Etats du Saint-Siège.

On lit dans la *Patrie*:

"On nous écrit de Turin, le 16, que les négociations relatives à la Toscane se poursuivaient activement, et que l'affaire était en voie d'arrangement.

"On assurait que le système proposé pour mettre d'accord les deux principes, consistait à ériger en Toscane une vice-royauté dont le prince de Carignan serait investi à titre viager.

"Le prince résiderait à Florence, où il aurait une cour brillante, et cette ville continuerait ainsi à rester la véritable capitale de l'Etat.

"La Toscane enverrait des députés au parlement de Turin, et elle posséderait en outre une assemblée spéciale pour les affaires intérieures du pays, elle conserverait les lois léopoldines et certains privilèges particuliers en rapport avec les besoins et les habitudes des populations.

"Ce système, s'il était adopté, ferait profiter la Toscane des avantages politiques de l'annexion, tout en lui conservant sa véritable autonomie.

"Nous publions ces renseignements tels que nous les transmet notre correspondant, qui nous assure que l'existence du plan que nous venons d'exposer est regardée comme positive dans les cercles les mieux informés de Turin.

ROME.—On lit dans la *Patrie*:

"Une lettre écrite de Rome le 16 mars au matin, par une personne ordinairement bien informée, nous donne les détails suivants, qui présentent un grand intérêt dans les circonstances actuelles.

"Le plan dont il a été parlé, et d'après lequel les troupes napolitaines prendraient, avec le consentement des puissances, garnison à Rome et dans les places fortes de l'Ombrie et des Marches, a été proposé, mais on paraît douter qu'il puisse se réaliser.

"Malgré les dispositions conciliantes dont les cours de Vienne, de Naples et de Turin sont animées, le principe absolu de non intervention ne semble pas pouvoir être admis en ce moment pour l'ensemble des puissances italiennes, et le projet en question repose sur l'admission de ce principe, puisque l'Autriche, dans cette hypothèse, devrait s'engager à ne pas attaquer le Piémont, qui, de son côté prendrait l'engagement de n'attaquer ni les Etats de l'Eglise, ni le royaume de Naples, ni la ligne du Mincio.

"Le bruit qui s'est répandu du départ possible des troupes françaises a produit à Rome une profonde sensation. Nos soldats, par leur conduite, leur admirable discipline, leur excellent esprit et leurs sentiments religieux, se sont acquis les sympathies de la population entière.

"Notre correspondant croit d'après les faits et les observations qui précèdent, que le projet en question n'aboutira pas; néanmoins il constate que le bruit de l'évacuation est très répandu, et il émet le vœu que le *statu quo* soit maintenu à Rome, où la France sauvegarde d'une manière si dévouée et si loyale l'ordre et la tranquillité.

UNE PROCLAMATION A PROPOS DE CRINOLINES.—On écrit de Mantoue à la *Perseveranza*, de Milan: "Beaucoup de dames ont abandonné la crinoline, c'est peut-être par inconséquence pour la mode. Dimanche, au sortir de la messe, quelques gamins s'approchant de quelques dames se mirent à crier: *A bas les crinolines!* Le lendemain, le gouvernement a fait afficher l'avis suivant:

"Avis. Quelques individus aveuglés, vils instruments d'une faction bien connue qui, se servant des moyens les plus répréhensibles ... [illegible]

[illegible — continuation]

"Montoue, ce 30 février 1860.

"*Le maréchal de camp, gouverneur, commandant la ville et la citadelle de Mantoue*

"Baron CULOZ."

ADIEUX AUX ... —M. Alvin Beard, maire de Nashua dans le New Hampshire ... [illegible]

Décédée, hier matin à 5 heures, MME MANUEL MORANO, née AMÉLIE BERTHEL, à l'âge de 28 ans. Les amis et connaissances des familles Berthel, Morano et Tisbet sont priés sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après midi, son corps est exposé rue d'Union No 18, entre Gonds Hommes et Craps.

Décédé à l'âge de 15 ans, le 11 avril 1860 chez M. Watrigant, JEAN FRANÇOIS ABRAHAM LEFEVRE, natif du département du Loiret, commune de la Hêtre.

AFFAIRES DUPANLOUP.

Voici l'arrêt rendu par la Cour impériale dans l'affaire de Dupanloup:

"La Cour,

"Sur la plainte des rédacteurs du journal le *Siècle*:

"Considérant que les plaignants relèvent trois griefs dans la brochure incriminée ... [illegible]

"Considérant qu'il est difficile de trouver une injure dans une telle induction, contraire à la construction grammaticale de la phrase, et qui serait plutôt l'œuvre des lecteurs que celle de l'écrivain; que d'ailleurs à cette audience les plaignants ont déclaré en rapporter, sur l'intention de l'auteur, à ce qui serait dit en son nom, et que la pensée injurieuse a été déniée au nom du prévenu;

"Sur le deuxième grief, résultant de ce que le prévenu aurait accusé le journal le *Siècle* d'étouffer ses adversaires sous la calomnie du silence, c'est-à-dire de ne point publier les écrits qu'il prétendait réfuter;

"Considérant que les plaignants reprochent avec raison cette imputation ... [illegible]

"Sur le troisième grief:

"Considérant qu'il porte sur une articulation plus importante et plus précise, à savoir le reproche deux fois répété de calomnie;

"Considérant que dans l'appréciation des offenses personnelles mêlées à une discussion politique il ne serait pas équitable de s'arrêter uniquement à quelques mots, à quelques expressions isolées; qu'il est juste d'examiner l'ensemble de la polémique;

"Considérant que dans celle qui s'est agitée entre le journal le *Siècle* et le prévenu, c'est incontestablement le journal qui a introduit les personnalités, lorsque, en répondant à un évêque, on accumule les attaques contre l'épiscopat, lui prêtant des intentions odieuses et criminelles, le prélat auquel tout cela est adressé doit naturellement se regarder comme ayant une large part dans ces invectives, surtout quand on le représente comme le plus ardent et comme le chef de ceux contre lesquels elles sont dirigées;

"Considérant que les plaignants pensent certainement ainsi, et regardèrent avec raison comme des offenses personnelles les critiques à eux adressées, incriminant injustement la violence des journaux en général, surtout si les critiques venaient à ajouter que leur journal est le plus violent de tous;

"Considérant d'ailleurs que le *Siècle*, ne se bornant point à ces accusations générales, a attaqué personnellement le prévenu, et dans une série d'articles lui a adressé, entre autres imputations, celle de faire appel à la révolte, de se livrer à une propagande impie, le qualifiant de factieux, de fougueux ligueur, de prêtre infidèle, qui ne recule pas devant l'idée du carnage;

"Considérant qu'à toutes ces accusations on ne conçoit guère qu'un évêque puisse répondre autre chose, sinon qu'il est calomnié;

"Considérant qu'en thèse générale, celui qui, atteint par des récriminations, en adresse d'autres à son adversaire, ne peut se prévaloir devant la justice d'une espèce de compensation dans les injures et faire absoudre ses torts par ceux qui les ont précédés; mais qu'on ne peut faire application de cette règle à celui qui s'est borné à se défendre, en repoussant même avec une énergie violente, une violente accusation; qu'il serait évidemment injuste de se prévaloir contre lui de quelques expressions répréhensibles; quand un journal dont la publicité instantanée et sans limites peut répandre contre un citoyen les accusations les plus graves, interdire à celui qui se trouve ainsi atteint cruellement, et souvent d'une manière irréparable, la vivacité dans la réponse et jusqu'à l'expression du sentiment de la calomnie qui vient de le frapper, ce serait aller certainement contre tout sentiment de justice et contre les principes de toutes les législations qui n'ont jamais regardé comme coupable celui qui blesse en se défendant;

"Considérant qu'ainsi le prévenu n'a point diffamé ni en l'intention de diffamer le journal le *Siècle*; qu'il s'est borné à repousser les attaques de celui-ci, et que dès lors la plainte n'est pas justifiée:

"Sur la plainte des héritiers Rousseau:

"Considérant que cette plainte soulève une question dont la gravité n'a point été contestée à cette audience, et qui, touchant à la compétence de la Cour, doit être décidée, quelles que soient d'ailleurs les conclusions des parties;

"Qu'il s'agit de reconnaître si la diffamation contre la mémoire d'un mort constitue un délit prévu par la loi pénale;

"Considérant qu'avant les lois de 1819 qui réglementent la répression en fait d'injures ou de diffamation, il est incontesté que les imputations à la mémoire d'une personne décédée n'étaient l'objet d'aucune disposition répressive; que dès lors, pour que cette législation ait été modifiée, pour que ce qui n'était pas un délit soit devenu tel, il faut trouver dans les lois de 1819 une disposition à cet égard; que non seulement on ne rencontre rien de pareil dans le texte de ces lois, mais que dans le travail considérable de discussion qui les a précédées, il n'est pas dit un mot de l'innovation qu'elles auraient introduite à cet égard;

"Que, bien plus, il résulte de l'exposé des motifs de la loi du 17 mai 1819 qu'elle a eu pour objet, non de créer des délits nouveaux, mais de punir des faits déjà connus et réprimés, de recueillir dans nos lois pénales les actes déjà incriminés auxquelles la presse, dans ses conditions nouvelles d'existence, pourrait servir d'instrument, et d'appliquer une pénalité à ces actes.

"Considérant que la diffamation y est définie "l'imputation d'un fait portant atteinte à l'honneur de la personne"; que ce mot *personne*, dans le langage du droit et surtout dans celui du droit répressif, ne désigne jamais qu'une personne vivante; que pour admettre qu'il doit s'appliquer également un individu décédé, où la mémoire qu'il a laissée, il faudrait dépasser toutes les limites de l'interprétation des lois en matière criminelle;

"Considérant qu'il est élémentaire en droit que le juge ne peut suppléer au silence et à l'insuffisance de la loi pénale; que si les jurisconsultes ont avec raison regretté que les lois sur la presse n'eussent pas prévu et réglementé la diffamation adressée au souvenir des morts; que si, dans de certaines circonstances, l'injure à la mémoire d'un parent est une offense plus cruelle et par conséquent plus coupable qu'une injure directe, on ne peut méconnaître qu'une telle offense constituerait un délit d'une nature toute particulière dont la répression nécessiterait une réglementation spéciale.

"Aussi les législateurs de 1819 ont établi que la diffamation ne pouvait être poursuivie que sur la plainte de la partie qui se prétend lésée; ... [illegible]

"Considérant qu'indépendamment de cette solution il en est évidemment plusieurs autres qu'ont appelées l'introduction du délit nouveau de calomnie ou de diffamation envers les morts. Les législateurs de 1819 eussent certainement reconnu la nécessité de poser équitable ment et de concilier dans une juste mesure les devoirs de la piété filiale, les justes susceptibilités de la famille et aussi les droits incontestables de l'historien qui, dans un intérêt social de l'ordre le plus élevé, ne doit pas être réduit à ne pouvoir prononcer un nom sans s'exposer à une poursuite criminelle, évidemment que une telle matière toute une législation aurait été indispensable, mais les lois de 1819 n'y ont point pourvu parce que, ainsi que le déclarent leurs auteurs, il n'était point question d'introduire un droit nouveau.

"Considérant qu'à défaut de cette législation, et en présence de l'extension toujours plus puissante des moyens de publication, les tribunaux ont considéré quelquefois la diffamation de la mémoire d'un mort comme constituant un délit, quand elle semblait inspirée par l'intention de nuire à la considération de ses héritiers, dans ces cas la justice a à apprécier la diffamation comme adressée à la personne de l'héritier, et dès lors comme tombant sous l'application de l'article 13 de la loi de 1819, mais dans le cause rien ne se présente de pareil;

"Si les héritiers Rousseau ont été blessés par la publication de documents appartenant à la vie privée de leur parent, et qu'ils devaient croire à l'abri de toute divulgation dans le dépôt où leur confiance les avait placés, il n'est cité exactement qui les soustrait une intention quelconque ... [illegible] ... de la famille ...

"Considérant que ces imputations s'adressent exclusivement à la mémoire de l'ancien évêque d'Orléans, qu'ainsi la cause présentant à décider uniquement la question de droit, de savoir si la diffamation d'un mort est prévue et punie par nos lois, il y a lieu de la résoudre négativement;

"Par ces motifs, déclare la plainte des rédacteurs du journal le *Siècle* et celle des héritiers Rousseau mal fondée, décharge le prévenu des condamnations prononcées contre lui, renvoie le prévenu sans dépens, et condamne les parties civiles aux frais envers l'Etat."

Steamers Transatlantiques.

Départs d'Amérique.

Edinburg de New York pour Liverpool	21 avril
Vanderbilt de New York pour le Havre	21 avril
Persia de New York pour Liverpool	25 avril
City de New York pour Liverpool	28 avril
Arago de New York pour le Havre	28 avril
America de Boston pour Liverpool	2 mai
Asia de New York pour Liverpool	9 mai
Vanderbilt de New York pour le Havre	12 mai
Europa de Boston pour Liverpool	16 mai
Illinois, ligne Vanderbilt, de New York p. Havre	19 mai
Africa de New York pour Liverpool	23 mai
Fulton de New York pour le Havre	26 mai
Canada de Boston pour Liverpool	30 mai
Arabia de New York pour Liverpool	6 juin
Edinburg de New York pour le Havre	9 juin
Vanderbilt de New York pour le Havre	16 juin
Arago de New York pour le Havre	23 juin

ATTENTION!

VENTE A CRÉDIT.

400 caisses bottes, souliers et brodequins. —AUSSI— 100 caisses brodequins "Russets". —AVARIÉS—

formant une partie du stock de MM. W. & C. Blanchard. Cette vente aura lieu *Aujourd'hui à 10 heures*, au magasin d'encan de *BLACHE & LEAUMONT*, No 69, rue de Chartres. Conditions: au-dessus de $200, 90 jours de crédit.

Ventes de ce jour par le Shérif.

☞ L'attention du public est appelée sur les ventes qui auront lieu aujourd'hui par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent:

1o—A 10½ heures A. M., sur les lieux, le fonds et la balance du bail du magasin de musique, situé rue de Chartres, entre celles Conti et Bienville.

2o—A midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, vente à douze mois de crédit, de la belle maison à trois étages, en briques, rue des Remparts, entre Canal et de la Commune, et trois esclaves à talents—le tout dépendant des biens de la succession de H. B. Cenas.

Trente-neuf terrains propres à bâtir, situés en partie sur le Canal Carondelet, rue Toulouse, &c.

3o—A 5 heures P. M., au No 25, rue Jefferson, 3me District, meubles, vaisselle, verrerie, &c., &c. Voir aux annonces.

☞ Avis aux entrepreneurs, quincailliers et autres.—Aujourd'hui, (samedi) à 10 heures précises du matin, Francis Fernandez, encanteur, vendra, à son magasin d'encan, encoignure des rues Chartres et St-Louis, No 114, un lot de faïence et verrerie, porcelaine, plats, assiettes, tasses, etc. ... Vente positive et sans aucune réserve.—Voir aux avis de ce jour.

VENTE A CRÉDIT.

200 lots d'habillements de printemps et d'été.—Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente d'habillements de printemps et d'été, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Leaumont, No 69, rue de Chartres.—Conditions à la vente.

VENTE A TERME.

☞ Linge fait et chapeaux.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente à terme de linge fait et chapeaux qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux salles d'encan de E. Roger & Co., Nos 45 & 47, rue de la Vieille Levée.—Conditions: au-dessus de $200—90 jours de crédit.

☞ Avis.—L'attention particulière des acheteurs est appelée sur la vente sans réserve de quatre cent vingt-cinq colis et lots de marchandises sèches de saison ... La vente a lieu ce matin, à 10 heures, au magasin d'encan de Vincent & Co, No 29, rue de la Douane.

☞ MM. Palfrey & Co, encanteurs, vendent des actions de la Banque de l'Etat, aujourd'hui, à la Bourse St-Charles.

Bureau de la Presse à coton de la Levée.

UN dividende ayant été déclaré par les Directeurs de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée, les actionnaires sont invités à se présenter au bureau de la Compagnie pour recevoir ce dividende. J. V. CHAFFRY, secrétaire.

AVIS. COLLÈGE JEFFERSON.

LE Président du Collège Jefferson fait savoir au public que le Conseil des Directeurs a fixé la réouverture des classes au 20 avril 1860, le médecin étant d'opinion que l'état sanitaire du collège et des environs ne présente plus de danger.

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.

Assemblée trimestrielle générale

CONFORMÉMENT à l'art. VIII, sec. 1re de la constitution, l'assemblée régulière trimestrielle générale de la Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance aura lieu dans la salle de la société, à l'encoignure des rues Grands Hommes et Champs-Elysées, lundi prochain, 16 du courant, à 6 heures et demie du soir.

Les membres sont priés d'être ponctuels, car des affaires importantes leur seront soumises.

Par ordre du Président. ANTHONY SAMBOLA, Secrétaire.

Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia de Nova Orleans.

PRIMESTRE ASSEMBLEA GERAL

CONFORME ao Artigo 8o Vergo 1o dos regulamentos, a assembléa geral da Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia, terá lugar no seu Sala, situada na esquina das ruas Grandes Hombres e Elysian Fields, segunda feira 16 do corrente mez às 6½ horas da tarde para tratar de assumptos importantes à esta Sociedade.

Pe ordem do Sr Presidente ANTHONY SAMBOLA, Secretario.

N. O. 14 de avril de 1860.

A mes amis et compatriotes.

JE suis appelé par mon départ et le mauvais état de ma santé, n'ayant pu avoir le plaisir d'aller faire mes adieux ... [illegible]

Nouvelle-Orléans, ce 7 avril 1860. JOSEPH MANSKA.

AVISO.

Habiendo sido nombrado agente para la venta de seis cientos billetes de la Real Loteria de la Habana, cargo á mis numerosos amigos que desde esta fecha, venderé á razon de $16.75 el billete á toda persona que se sirva comprarme uno de cuarenta. A. F. VALLS.

AVIS.

AYANT été nommé agent pour la vente de six cents billets de la Loterie Royale de la Havane, j'annonce à mes nombreux amis qu'à partir de ce jour, je vendrai des billets à raison de $16.75 à toute personne qui m'en achètera. A. F. VALLS.

DEMANDE DE PLACE.

UN jeune Français, connaissant parfaitement le service de table, désire une place, comme domestique ... S'adresser au bureau de l'Abeille.

ON demande une bonne d'enfant de couleur ... S'adresser No 79, rue du Camp.

CHANGE sur Paris à 3 jours de vue, à vendre par EUG. ROUDEAU & Co., 18 rue St-Louis.

F. MALARD & CO,

Encoignure des rues du Canal et de la Vieille-Levée.

NOUS avons en magasin un beau stock d'HABILLEMENTS de printemps, tels que: Habillements complets en cashmere de France, en drap de France, en coutil de France, ... en tissus anglais.

Paletots en drap noir très léger, pour le printemps.

Habillements complets en tweeds pour enfants.

Nous déclarons avoir un assortiment complet de Chemises, Cravates, etc., ... F. MALARD & Co.

Habillements pour habitations. F. MALARD & Co,

Encoignure des rues du Canal et de la Vieille Levée.

MESSIEURS les planteurs trouveront toujours à notre magasin, un grand assortiment d'habillements pour habitation, tels que: Pantalons en coton de Lowell ... F. MALARD & Co.

Protection permanente contre l'incendie.

LE soussigné, qui, depuis plus de dix-sept ans, vend le COFFRE-FORT D'ALUM PATENT FIRE PROOF SAFES, ... [illegible]

Peignes. Peignes.

REÇU par la voie du Nord—1 douzaine de peignes à chignon, 6 douzaines de peignes à chignon, écaille; Peignes à bandeau, forme nouvelle. En vente chez LION & PINSARD, 54 et 56, anciens 64 et 66, rue Royale.

Chemises. Chemises.

REÇU par le navire Flood, du Havre—300 douzaines de chemises pour hommes; chemises coton de toutes qualités ... LION & PINSARD, 54 et 56, anciens 64 et 66, rue Royale.

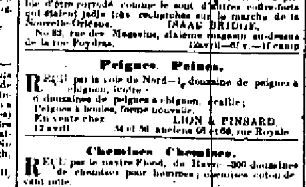

AVANT. APRÈS.

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découvertes modernes dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les systèmes usés annoncés par les charlatans. Le Dr WRIGHT, sachant bien ce que les personnes non initiées avaient à souffrir des empiriques, crut de son devoir de faire essayer son Elixir par toute la Faculté qui, sans une seule voix discordante, en a reconnu la puissance sur le corps de l'homme alors que toutes les ressources de la pharmacopée ont été employées en vain. Des années d'étude et une volonté qui ne reculait devant aucun obstacle ont fait réussir le Docteur et il offre maintenant son elixir au public comme la seule préparation qui puisse guérir des maladies suivantes:

L'abattement physique et moral,
Le sang qui se porte à la tête,
La confusion des idées,
L'hysterie,
L'irascibilité générale,
L'agitation et l'insomnie,
Absence de forces musculaires,
Le manque d'appétit,
La dyspepsie,
Le découragement,
La démoralisation ou la paralysie des organes de la génération,
Les palpitations de cœur,

En un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse des nerfs.

☞ Prix, $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Expédition par la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis. A vendre par tous les droguistes respectables des Etats-Unis et des Canadas. Escompte libéral au commerce.

J. WRIGHT & CO, Propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans, Lne.

JAMES M. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM. *Facteur de Coton et de Sucre*, EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

Galerie de Jacobs,

No 88 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

E. JACOBS à son ancien poste!!!

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à la nombreuse clientèle de cette célèbre galerie de daguerréotype, d'ambrotype et de photographie, établie en 1858, qu'il s'est assuré, pour plusieurs années, les services de M. E. Jacobs, l'ancien propriétaire qui vient d'arriver d'Europe avec tous les derniers perfectionnements. ... Les prix sont modérés. Conditions—Comptant sur livraison. L. S. LIPMAN.

Méfiez-vous des imitations.

ÉRUPTIONS DE LA PEAU.

☞ Il est regrettable que quand les particules d'impureté ... LES PILULES INDIENNES VÉGÉTALES DE WRIGHT ... J. WRIGHT & Co., Agence générale, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

☞ MATHUSALEM ... J. WRIGHT & Co.

Excellente préparation pour les cheveux.

LE COCOINE de BURNETT ... J. WRIGHT & CO., Agence générale, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

BRULURES.

Aucune brûlure, quelque grave qu'elle fût, n'a résisté jusqu'à présent à l'effet puissant du PAIN EXTRACTOR MAGIQUE DE DALLEY. ... J. WRIGHT & CO., Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Arrêtez cette affreuse toux!

☞ Qu'il est pénible d'entendre, de temps en temps, en passant dans les rues, quelqu'un tousser ... SIROP DE CERISES SAUVAGES et du GOUDRON de Davis. ... **Cerises sauvages et de goudron**, ... **Sirop de Cerises sauvages et de Goudron de Davis.** A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO, Agence générale, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

FRAUDE—AVERTISSEMENT.—Nous invitons tous ceux qui connaissent les vertus du CÉLÈBRE AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, ... [illegible]

☞ Le temps change souvent ici dans les vingt-quatre heures ... Le Cherry Expectorant se vend partout.

E. MAGASIN.—Un grand assortiment de vin rouge Julien, Chât. Margaux, véritable Mayer Canon, véritable Chât. Lafitte et Léoville, en barriques et en caisses; liqueurs assorties, anisette de Marie Brizard et Eyes, &c., &c. CAMILLE LACOSTE, No 209, Royale, encoignure Dumaine.

EN débarquement du navire Victoria, de Bordeaux—60 barriques vin rouge par familles, à vendre par E. DESCHAMPS, 30 rue St-Louis.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est le présent donné aux créanciers des insolvables, et à tous ceux qui sont intéressés ... Par ordre du Greffier, 13 avril 1860. E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Jean François Abraham Lefèvre—No 16,643.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Charles Ferdinand Watrigant a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire ... Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

ETAT DE LOUISIANE. DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. ... — *Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:* ... OCTAVE MOREL, Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ... *Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:* ... OCTAVE MOREL, Député greffier.

PRINTEMPS ET ÉTÉ DE 1860

Etablissement d'Habillements du SUD,

26, 28 & 30 RUE ST-CHARLES ENCOIGNURE COMMUNE

ARTICLES DE CONFECTION ET Lingerie En gros et en détail.

Reçu par les derniers steamers, un des plus grands et des plus complets assortiments de VÊTEMENTS FASHIONNABLES de printemps et d'été. *Jamais apportés au Sud.* ... L. W. LYONS, Nos 26, 28 et 30 rue St-Charles, Encoignure de la rue Commune.

Emporium de vêtements de garçons

26 ... Rue St-Charles ... 26

Ce magasin est EXCLUSIVEMENT pour *Jeunes gens, garçons et enfants.*

Habillements, chemises, LINGERIE

Vêtements habillés et d'école, de printemps et d'été. L. W. LYONS, 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune.

CHEMISES! CHEMISES! Reçu par les derniers arrivages, un GRAND ASSORTIMENT de **CHEMISES** *aux dernières modes*, ... L. W. LYONS, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune.

MALLES, SACS DE VOYAGES, VALISES; PARAPLUIES ET Vêtements Impermeables, des meilleurs genres et qualités, faits sur commande et garantis. L. W. LYONS, Nos 26, 28 et 30, rue St Charles, encoignure Commune.

Habillements de printemps. Habillements de printemps! Habillements de printemps! *Etablissement d'habillements du Sud.* —LE SOUSSIGNÉ VIENT D'OUVRIR— Un des plus GRANDS et des PLUS BEAUX STOCKS DE VÊTEMENTS de PRINTEMPS ET D'ÉTÉ AU SUD. Il les vendra en *EN GROS ET EN DÉTAIL*. **Au plus bas prix du marché!** L. W. LYONS, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune.

MEDICAMENTS SPECIAUX **Pharmacie française.** EN plus de tous les médicaments patentés français, on trouvera aussi toutes les spécialités contre les maladies secrètes et les maladies de la peau. ... Encoignure Orléans et Bourbon.

Magnétisme. **MADAME ALLUARD, SOMNAMBULE,** RUE BOURBON, 331, Entre les rues Ursulines et Hôpital. TRÈS LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire ... Mme Alluard se rend au domicile des malades et peut être consultée tous les jours.

LE PALAIS MAGASIN DE LINGE. ALFRED MUNROE & Co, BATISSE STORY, Encoignure Camp et Commune, Appellent l'attention sur leur *SUPERBE ASSORTIMENT* —DE— **VETEMENTS** —ET DE— **LINGERIE** DE SAISON —ÉGALEMENT— ***HABILLEMENTS*** —ET— **Lingerie** *POUR ENFANTS* ☞ Une grande réduction dans les prix de toutes les marchandises d'hiver. **Alfred MUNROE & Co.** "Batisse Story," Enc. Camp et Commune.

CHEMISES FIL PUR! BON MARCHÉ! BON MARCHÉ! BON MARCHÉ! **Jolies, Fines, bien faites. ADMIRABLE ARTICLE. Chemises tout toile pûr,** A $7 LA DOUZAINE. —Venant d'être reçu— VÉRITABLES CHEMISES FRANÇAISES, TOUT TOILE—TRÈS BELLES CHEMISES FAITES, toutes les qualités, de $12 à $60 la douzaine. Plus de quarante différentes grandeurs. ON GARANTIT QU'ELLES IRONT BIEN. **Une grande variété de lingerie** —POUR— LE PRINTEMPS ET L'ÉTÉ **Toutes les grandeurs, pour hommes et enfants** ☞ Adressez-vous au magasin-Palais de "ALFRED MUNROE & CO, "Batisse Story," Encoignure Camp et Commune.

Appartement à louer, rue Royale, 128, vis-à-vis M. Moreau. CET appartement, est composé de trois pièces, une cuisine, deux chambres de domestique et une salle de bains.—Prix, $25. S'adresser rue St Pierre, 61.

LIMONS—800 caisses limons et oranges ... PIAGGIO & VIOSCA Jr., No 28 rue Conti.

CACAO de Guayaquil—120 sacs cacao de Guayaquil récemment arrivés, à vendre par BERNARD TURPIN, 56, rue Vieille Levée.

MAGNOLIA whiskey—50 barriques Magnolia whiskey de S. N. Pike en débarquement, à vendre par BERNARD TURPIN, 56, rue Vieille Levée.

Bureau du Grand Chemin de Fer, de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord Nlle-Orléans, 5 avril 1860. A l'OCTROI, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie ... GEO CLARK, Chairman. R. S. CHARLES, Secrétaire.

L'INTERMÉDIAIRE, *Bureau de Placement, 21 rue Jefferson* *Des Commis, Employés et Ouvriers des deux sexes.* LOCATION de maison, fonds de commerce ... J. MAURICE, agent d'affaires, 21, rue Jefferson.

AVIS DES PROPOSITIONS seront reçues par le soussigné ... V. E. MARMAN, 17, rue St-Louis.

Véritables cigares de la Havane 1,100,000 CIGARES de la Havane, en magasin, comprenant un assortiment choisi de regalia britanica ... CABALLERO & BASUALDO.

Amandes nouvelles de Terragone, à coque tendre. 200 SACS, en magasin, et à vendre par FATJO & BRUNARD, Nos 204 et 228 Vieille-Levée.

A LOUER. La jolie maison basse en briques, rue St-Louis, No 212, entre Tremé et Marais. S'adresser à J. F. CLAY.

APPARTEMENT A LOUER. A louer tout le terrage de la maison située ENCOIGNURE REMPARTS & ST-LOUIS ...

Nouvel approvisionnement EN débarquement des navires Isidora, Cerito et Chad Thomas: 100 barils gros MAQUEREAUX No 3 ... PINCKARD, STEELE & Co.

LE FOURNEAU. SACCHAROMETRE à BAGASSE, *Patenté le 21 juillet 1857.—Equipage et clarificateur à la vapeur, patentés de 1858 et 1859.* ... FOURNEAUX PERFECTIONNÉS POUR LE CHARBON, SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIÈRES ... GEORGE M. LONGACRE, rue Natchez No 38.

LE DR. L. DUPERRON, DENTISTE, rue Royale, No 50, près de l'encoignure Bienville ...

EN magasin et à vendre par le soussigné ... A. LAMBERT, No 34, ancien 62, Rue des Magasins.

NEW-YORK. **HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD,** 537, *Houston Street, près Broadway*, 537. (AUTREFOIS 43 WALKER STREET). M. LAURENT SENS, des hautes Pyrénées (Tarbes), ayant demeuré longtemps à la Nlle-Orléans ... Un restaurant est attaché à l'hôtel ...

MAISON TIBLIER, Encoignure Dumaine et Chartres. LE soussigné informe les dames et le public en général qu'il vient de recevoir et qu'il a acheté aux dernières ventes d'encan un grand assortiment de marchandises ... A. TIBLIER.

CIGARES de la Havane ... A. F. VALLS.

Une ère nouvelle DANS LA PHOTOGRAPHIE.

Une ère nouvelle dans la photographie. (×6)

LE HALLOTYPE PERFECTIONNÉ.

J. B. HALL ET ANDERSON & BLESSING, *No 61, rue du Camp,*

Appellent respectueusement l'attention du public sur un nouveau genre de portraits présentés aujourd'hui pour la première fois. ... HALLOTYPE PERFECTIONNÉ ... J. B. HALL et ANDERSON & BLESSING, rue du Camp No 61 ...

Une ère nouvelle dans la photographie. (×8)

P. Laplace & R. Tudury *Successeurs de Gras & Lods* **Confiserie et distillerie,** Vente en gros et en détail, à l'angle des rues Esplanade et Vieille Levée, Nouvelle-Orléans.

M. A. CALONGNE, ENCOIGNURE des rues Royale et Dumaine.—Marchand de comestibles ...

Rue de Chartres, No 261. J'AI l'honneur de prévenir le public ... CHAPEAUX ... BARRILLIE.

COFFRES-FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs. LE SEUL COFFRE FORT qui puisse résister au feu et défier les voleurs ... FAIRBANKS & Co. agents, No 36, rue du Camp.

PRINCIPAL ENTREPOT de Balances de Fairbanks, et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, ... **FAIRBANKS & Co,** No 36, rue du Camp.

Dr. W. E. JERVEY, Chirurgien Dentiste. Au-dessus de la Banque des Marchands ... STARR BREWSTER, M. D. ...

CONSERVEZ VOS DENTS J. A. CASADAVANT, Chirurgien-dentiste, *Rue Royale, No 148, entre St Pierre et Toulouse,* ...

BILLETS. M. MOREL ...

BITTERS DES ARABES. DEPUIS l'apparition de cette incomparable liqueur ... F. SANCHO, 228, Vieille-Levée ... W. RAYMOND ...

DEMANDE DE PLACE UNE dame parfaitement recommandée ...

Aux Dames en voyage. UNE dame française désire trouver une place de femme de chambre ...

A vendre à des conditions raisonnables. Plusieurs beaux magasins donnant un bel intérêt ...

Avis. PENDANT mon absence de cette ville, M. James T. Tracy est mon agent ... P. GUMA. Nlle-Orléans, 3 avril 1860.

Nouveau Magasin de Groceries CAMILLE LACOSTE A L'HONNEUR de faire savoir au public et à ses amis qu'il vient d'ouvrir aujourd'hui son magasin de groceries, vins et liqueurs, au No 209, rue Royale, encoignure Dumaine ...

EN débarquement du navire Washburn, de Bordeaux ... CAMILLE LACOSTE, No 209, Royale, encoignure Dumaine.

Ceintures, Ceintures. REÇU par la voie du Nord—Un assortiment de ceintures, haute nouveauté. En vente chez LION & PINSARD, 54 et 56, anciens 64 et 66, rue Royale.

QUINCAILLERIE et COUTELLERIE EN LIQUIDATION. LE soussigné, désirant se retirer des affaires, vendra, à très bas prix, son fonds de Quincaillerie, en gros et en détail, au No 7, Vieille Levée, près Canal, en face de la Nouvelle Douane. V. DAVID.

CHAMPAGNE CHAS. FARRE. REIMS. ☞ M. A. MAURICE, représentant de la Maison, est prêt à recevoir tous les ordres. Au No 59, rue de la Douane.

Vente aux prix d'encan, Tous les vendredi et samedi de chaque semaine. **CHEZ Mme COLIN,** *Rue Royale, encoignure St-Philippe.* Mme COLIN fait part aux dames de la Nlle-Orléans et aux dames de la campagne qu'elle fait un bon accueil lors de son voyage dans les environs ... *Tous les vendredi et samedi,* Une quantité considérable de CHAPEAUX de tous genres et d'articles de nouveautés ...

CONVENTION DÉMOCRATIQUE **Pour Charleston, Caroline du Sud, par la voie de la Havane** Le magnifique steamer de tout repos COATZACOALCOS, du port de 2000 tonneaux ... J. H. ASHBRIDGE & KEPHEW, 120 rue de la Commune.

Jour de départ, 20 avril—POUR PORT AU-PRINCE.—Le beau brick MINA SCHIFFER ... JOSEPH A. CO, No 21, rue de la Commune.

AVIS IMPORTANT. UNE EXCELLENTE **MACHINE A COUDRE pour $35** Tous les perfectionnements! SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner. Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE *LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!* ... DAVIS BROTHERS, Agents, No 93, rue du Camp.

Retour à l'ancien magasin, ENCOIGNURE DES RUES CANAL ET ROYALE. NOUS sommes revenus à notre ancien magasin ... MONTRES, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE et PLAQUÉ, FUSILS, PISTOLETS, ARTICLES MILITAIRES et DE FANTAISIE ... HYDE & GOODRICH.

Jardin Bellanger, Rue Royale vis-à-vis la rue d'Orléans.

BUREAU DU TRÉSORIER, HOTEL DE VILLE. ... ADAM GIFFEN, Trésorier.

AVIS, AVIS, AVIS. D. LOPEZ, CHOCOLATIER ET CONFISEUR, (GROS ET DÉTAIL) **83, rue de Chartres, ancien No 95,** INFORME respectueusement ...

A. SAULET, Rue de Chartres, No 36, INVITE ses amis et le public en général ...

GRANDE OCCASION. Bijouterie au prix coutant. M. QUEKIN, 39 rue du Canal ...

RESTAURANT DES AMIS, *Rue St Philippe 28, entre Chartres et Levée* TENU PAR **FORGET PHILIPPE.** LE propriétaire du RESTAURANT DES AMIS ...

PIANOS! Magnifique assortiment de PIANOS GRANDS PIANOS DE CONCERT. PIANOS DEMI QUEUE, OBLIQUES, PICOLOS ... SOURDES & CHASSAIGNAC.

Formation de Société. A DATER de ce jour, M. Jules Besench devient associé de ma maison ... HENRY VALETON.

EN débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux ... HENRY VALETON & Co.

Maison à Mandeville à vendre. A VENDRE pour cause de départ—Une jolie propriété à deux étages ... S'adresser chez M. Guérin, 119, rue Canal.

Maison mauresque en fer, à louer. LES magasins de la maison mauresque en fer ... J. C. SARELLI, No 61, rue de la Commune. C. T. NASH, No 25, rue Carondelet.

LES soussignés ont formé ... A. TAMBOURY, T. OLIVARI, E. DEFFEZ.

Demande de Cuisinière. ON demande une bonne cuisinière ...

Aux Dames de la Nouvelle-Orléans. L. BOUDRO, (Autrefois propriétaire du RESTAURANT BOUDRO au lac.) INFORME respectueusement les dames de la ville ... VINCENT ...

SANGSUES! SANGSUES! MME veuve PROVOST, a un grand dépôt ...

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA. Samedi 14 avril 1860, **NORMA**, Grand Opéra de Bellini. Dimanche, bénéfice de M. DELAMARRE—LES MYSTÈRES DU CARNAVAL.

THEATRE D'ORLEANS. Dimanche 15 avril 1860 ... **JEAN LE COCHER**, Drame en cinq actes, précédé de la CABANE AUX GENETS, prologue en deux tableaux ...

THEATRE ST-CHARLES. Samedi soir, 14 avril. Bénéfice de Sam Ryan ... WAMBOLD MINSTRELS ...

THEATRE DES VARIETES. Samedi soir, 14 avril. POCAHONTAS ...

AMPHITHEATRE ET MUSÉE de SPALDING & ROGERS, rue St-Charles.—RUMSEY & NEWCOMB CAMPBELL MINSTRELS ...

MUSÉE ET GRAND AQUARIA ...

MUSEUM DE VANNUCHI, rue St-Charles, No 201. ... IMMENSE COLLECTION DE CURIOSITÉS. La géante américaine, Mlle MOREHOUSE ...

Vieux John Brown.

THEATRE D'ORLEANS Positivement la dernière représentation de GAZZANIGA *VENDREDI soir, 13 avril 1860* ... LUCREZIA BORGIA ... IL TROVATORE ... LA FAVORITE ...

Dernier bal d'Enfants DU *Professeur VEGAS,* Et fête de Mai, MARDI 1er mai 1860, *A l'Odd Fellows Hall.* LE PROF. VEGAS annonce respectueusement à ses élèves et au public en général ...

— *Comité d'invitation* — Hon Gerard Stith, C. F. Nash, J. M. Bogart, Anthony Sambola, Martin Williams, W. I. Hodgson; Prof M. D. Dimitry, Harry M. Isaacson, Dr T. Aufora, L. H. Watson, N. I. Hoey, Dr A. O. Greenwood.

ARMORY HALL. *Six soirées ... à partir de LUNDI 9 avril 1860* LE MERVEILLEUX PANOPTICON DU Dr E. BEALE *Guerre des Indes et du soulèvement des Cipayes* ...

Secours aux Orphelines! UNE grande FOIRE sera ouverte lundi, 17 avril, au 3me DISTRICT ...

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord *Nlle Orléans, 29 mars 1860.* CONFORMÉMENT à la charte ... R. S. CHARLES, Secrétaire.

P. J. KRAMER ATRANSPORTÉ son domicile, No 190 rue de Bourbon ...

AVIS AUX MÉDECINS, PLANTEURS ET PROPRIÉTAIRES D'ESCLAVES. L'HOPITAL DE VILLE DU Dr O. ANFOUX, ... *Rue des Champs Elysées, entre Solidelle et Josephine, est maintenant ouvert*

AVIS AUX ARCHITECTES CONSTRUCTEURS ET AUTRES A VENDRE ...

LION & PINSARD, 54 et 56, ancien 64 et 66, rue Royale, encoignure Bienville, VIENNENT de recevoir par la voie du Nord un grand assortiment de marchandises nouvelles ...

Grand magasin de modes DU SUD, *Aux prix de New-York.* **S. G. FARIO,** *Rue de Chartres, encoignure Hôpital,* ANNONCE respectueusement à sa nombreuse clientèle ... CHAPEAUX DE PAILLE ANGLAISE, BLANCHE ET GRISE. CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE ...

MUSIQUE A. ELIE, Rue Royale, No 66. Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c. PIANOS! PIANOS! AGENT *De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle* SEUL AGENT DES **Instrumens de Sax,** Fournisseur des musiques de l'Empereur HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

DRY GOODS. PRIX D'ENCAN. R. CLAGUE, Rue Ste Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine ...

FARINE—600 barils de superfine et d'extra, A vendre par G. PASCAL, Nos 87 et 89, Vieille-Levée.